NORME INTERNATIONALE

ISO 14046

Première édition
2014-08-01

Management environnemental — Empreinte eau — Principes, exigences et lignes directrices

Environmental management — Water footprint — Principles, requirements and guidelines

Numéro de référence
ISO 14046:2014(F)

© ISO 2014



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

Introduction ..... **v**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**
3.1 Termes relatifs aux types et aux classifications de l'eau 1
3.2 Termes relatifs à l'eau 3
3.3 Termes relatifs à l'analyse du cycle de vie et à l'évaluation de l'empreinte eau 3
3.4 Termes relatifs à l'interprétation et à la présentation des résultats de l'empreinte eau 6
3.5 Termes relatifs aux produits, aux systèmes de produits, aux processus et aux organisations 6
3.6 Termes relatifs aux données et à la qualité des données 8

4 Principes **9**
4.1 Généralités 9
4.2 Perspective de cycle de vie 9
4.3 Intérêt environnemental 9
4.4 Approche relative et unité fonctionnelle 9
4.5 Approche itérative 9
4.6 Transparence 9
4.7 Pertinence 9
4.8 Complétude 10
4.9 Cohérence 10
4.10 Précision 10
4.11 Priorité de l'approche scientifique 10
4.12 Pertinence géographique 10
4.13 Exhaustivité 10

5 Cadre méthodologique **10**
5.1 Exigences générales 10
5.2 Définition des objectifs et du champ de l'étude 12
5.3 Inventaire de l'empreinte eau 16
5.4 Évaluation de l'impact de l'empreinte eau 22
5.5 Interprétation des résultats 26
5.6 Limitations de l'empreinte eau 27

6 Compte rendu de l'empreinte eau **27**
6.1 Généralités 27
6.2 Exigences supplémentaires et lignes directrices pour les rapports pour tierce partie 28
6.3 Affirmations comparatives et études comparatives 31

7 Revue critique **31**
7.1 Généralités 31
7.2 Besoin d'une revue critique 32
7.3 Revue critique par un expert interne ou externe 32
7.4 Revue critique par le comité des parties intéressées 32

Annexe A (normative) **Exigences et lignes directrices additionnelles pour les organisations** **33**

Bibliographie **36**

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication sur la signification des termes et expressions spécifiques ISO liés à l'évaluation de la conformité, ainsi que des informations sur l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC) voir l'adresse suivante: Foreword - Supplementary information.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 207, *Management environnemental produits*, Sous-comité SC 5, *Analyse du cycle de vie*.

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Introduction

L'eau est une ressource naturelle essentielle.

La question de l'eau et de sa gestion est devenue de plus en plus centrale dans le débat mondial sur le développement durable. Cet intérêt a été suscité par la demande croissante en eau, la rareté de l'eau de plus en plus criante dans de nombreuses régions et/ou la dégradation de la qualité de l'eau. Cela entraîne la nécessité d'une meilleure compréhension des impacts relatifs à l'eau en vue d'améliorer la gestion de l'eau au niveau local, régional, national et mondial.

Il est souhaitable, par conséquent, de disposer de techniques d'évaluation appropriées pouvant être utilisées de manière cohérente à l'échelle internationale.

L'une de ces techniques en cours de développement est l'évaluation de l'empreinte eau.

Il existe une demande croissante d'évaluations et de comptes rendus des empreintes eau. Différentes méthodologies permettent de le faire, et actuellement ces méthodologies mettent l'accent sur différents aspects relatifs à l'eau. Par conséquent, il est nécessaire d'assurer une cohérence dans les évaluations et les comptes rendus des empreintes eau.

La présente Norme internationale a pour objectif de fournir aux organisations, aux gouvernements et autres parties intéressées du monde entier une vision transparente, cohérente, reproductible et crédible pour les évaluations et les comptes rendus de l'empreinte eau des produits, des processus ou des organisations.

Une évaluation de l'empreinte eau menée conformément à la présente Norme internationale:

— est basée sur une analyse du cycle de vie (conformément à l'ISO 14044);

— est modulaire (c'est-à-dire que les empreintes eau de différentes étapes du cycle de vie peuvent être additionnées pour représenter l'empreinte eau);

— identifie les impacts environnementaux potentiels relatifs à l'eau;

— inclut des dimensions géographiques et temporelles pertinentes;

— identifie la quantité d'eau utilisée et les changements dans la qualité de l'eau;

— exploite les connaissances hydrologiques.

Une évaluation de l'empreinte eau peut participer à:

a) l'évaluation de l'ampleur des impacts environnementaux potentiels relatifs à l'eau;

b) l'identification des possibilités de réduire les impacts environnementaux potentiels relatifs à l'eau associés aux produits à différentes étapes de leur cycle de vie ainsi qu'aux processus et aux organisations;

c) la gestion des risques stratégiques relatifs à l'eau;

d) la mise en œuvre d'une gestion de l'eau efficace et optimisée au niveau des produits, des processus et des organisations;

e) l'information des décideurs de l'industrie et des organisations gouvernementales et non gouvernementales concernant leurs impacts environnementaux potentiels relatifs à l'eau (par exemple, pour les besoins de planification stratégique, d'établissement des priorités, de conception ou de reconception de produit ou de procédé, de décisions concernant l'investissement de ressources);

f) la fourniture d'informations cohérentes et fiables, basées sur des preuves scientifiques, pour la présentation des résultats de l'empreinte eau.

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Une évaluation de l'empreinte eau seule ne suffit pas pour décrire les impacts environnementaux potentiels globaux des produits, des processus ou des organisations.

Une évaluation de l'empreinte eau menée conformément à la présente Norme internationale peut être conduite et présentée comme une évaluation autonome, où seuls les impacts relatifs à l'eau sont évalués, ou comme faisant partie d'une analyse du cycle de vie, dans laquelle un ensemble complet d'impacts environnementaux est pris en compte et pas seulement les impacts relatifs à l'eau.

Dans la présente Norme internationale, le terme « empreinte eau » est utilisé uniquement lorsqu'il est le résultat d'une évaluation de l'impact.

Le champ spécifique de l'évaluation de l'empreinte eau est défini par les utilisateurs de la présente Norme internationale conformément à ses exigences.

NOTE 1 Dans la présente Norme internationale, le terme « produit » inclut les services.

NOTE 2 Dans la présente Norme internationale, le terme « impacts environnementaux » inclut les catégories figurant généralement dans les modèles d'impacts utilisés dans l'analyse du cycle de vie, comme les impacts sur les écosystèmes, sur la santé humaine et sur les ressources.

NOTE 3 Le compte rendu est différent de la communication. Les exigences et les lignes directrices relatives au compte rendu sont incluses dans la présente Norme internationale, tandis que les exigences et les lignes directrices relatives à la communication, telle que les étiquettes ou les déclarations environnementales, n'entrent pas dans le domaine d'application de la présente Norme internationale.

 © ISO 2014 – Tous droits réservés

Management environnemental — Empreinte eau — Principes, exigences et lignes directrices

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les principes, les exigences et les lignes directrices relatifs à l'évaluation de l'empreinte eau des produits, des processus et des organisations basée sur l'analyse du cycle de vie (ACV).

La présente Norme internationale fournit les principes, les exigences et les lignes directrices pour la conduite et le compte rendu d'une évaluation de l'empreinte eau en tant qu'évaluation autonome, ou en tant que partie d'une évaluation environnementale plus complète.

Seules les émissions dans l'air et le sol ayant un impact sur la qualité de l'eau sont incluses dans l'évaluation, et non l'ensemble des émissions dans l'air et le sol.

Le résultat d'une évaluation de l'empreinte eau est une valeur unique ou un profil de résultats d'indicateurs d'impact.

Bien que le compte rendu entre dans le domaine d'application de la présente Norme internationale, la communication des résultats de l'empreinte eau, par exemple sous la forme d'étiquettes ou de déclarations, n'entre pas dans le domaine d'application de la présente Norme internationale.

NOTE Des exigences et des lignes directrices spécifiques pour les organisations sont données dans l'Annexe A.

2 Références normatives

Les documents suivants, en totalité ou en partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14044:2006, *Management environnemental — Analyse du cycle de vie — Exigences et lignes directrices*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1 Termes relatifs aux types et aux classifications de l'eau

3.1.1
eau douce
eau contenant une faible concentration de solides dissous

Note 1 à l'article: L'eau douce contient normalement moins de 1 000 mg/l de solides dissous et elle est généralement considérée comme appropriée pour être prélevée et soumise à un traitement conventionnel afin de produire de l'eau destinée à la consommation humaine.

Note 2 à l'article: La concentration totale de solides dissous peut varier considérablement dans l'espace et/ou le temps.

© ISO 2014 – Tous droits réservés